

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue jeudi le 15 mai 2014 à 18 h 00 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Joahne Dufresne, conseillère,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Aline Alain, conseillère,
M. Derek Grilli, conseiller,

Absents : M. Guillaume Roberge, conseiller,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 12 mai 2014 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2014-05-93

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Demande du Service des Loisirs de Lawrenceville pour utilisation du terrain de balle et vente d'alcool ;
4. Village Fleuri - ANNULÉ;
5. Gazébo piste cyclable - REPORTE;
6. Rue Des Cerisiers;
7. Questions de l'assemblée;
8. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'assemblée.

Le conseiller Éric Bossé se joint à la séance à 18h03

**3. DEMANDE DU SERVICE DES LOISIRS DE LAWRENCEVILLE POUR
UTILISATION DU TERRAIN DE BALLE ET VENTE D'ALCOOL**

2014-05-94

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité du Village de Lawrenceville autorise le Service des Loisirs de Lawrenceville à utiliser le terrain de balle lui appartenant et à y vendre de l'alcool pour une période d'un an à partir du 1^{er} mai 2014.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. VILLAGE FLEURI

Ce point de l'ordre du jour est annulé.

5. GAZÉBO PISTE CYCLABLE

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

6. RUE DES CERISIERS

2014-05-95

Attendu la liste de prix soumise par M. Pascal Paquette pour les travaux de réfection (ponceau de 24''), et celle obtenu par l'inspecteur municipal, M. David Fortin (ponceau de 18''),

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité propose à M. Paquette et Mme Bouvier de procéder aux travaux requis pour le remplacement de leur ponceau en 24 ou 18 pouces,

Que la municipalité paie les coûts relatifs à l'installation d'un puisard dans la portion canalisée du nouveau ponceau,

Que dans l'éventualité où M. Paquette et Mme Bouvier procèderaient à la récupération des tronçons non affaissés du ponceau actuel, pour les travaux à venir, ces derniers fourniront une décharge à la municipalité pour tout dommage futur au ponceau ou au puisard.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

7. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'assemblée.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

2014-05-96

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 18h30, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général